

## ÉVALUATION DES CURSUS

### GUIDE À DESTINATION DES EXPERT·E·S EXTERNES

#### AIDE-MÉMOIRE POUR L'ÉVALUATION EXTERNE

	ÉTAPES DU PROCESSUS	ÉCHÉANCES
PRÉPARATION DE L'EXPERTISE EXTERNE DU CURSUS	Sur proposition de la faculté, la Cellule Qualité établit le contact avec les expert·e·s externes, formalise leur mandat et convient d'une date de rencontre avec toutes les parties (visite).	6 mois avant la visite
	La Cellule Qualité transmet aux expert·e·s les documents contractuels relatifs à leur mandat.  Les expert·e·s externes organisent leur voyage à leur convenance. La Cellule Qualité organise leur séjour sur place.	
	Les expert·e·s étudient les documents de l'auto-évaluation ainsi que le programme de visite et demandent des compléments d'information s'il y a lieu.  Les expert·e·s prennent connaissance des questions posées par la commission d'auto-évaluation (le cas échéant).	1 mois avant la visite
VISITE DU CURSUS	Les expert·e·s participent à une séance de préparation en présence d'un membre de la Direction.	la veille de la visite, en fin de journée
	Les expert·e·s sont accueilli·e·s par la ou le Doyen·ne éventuellement accompagné·e par des membres du décanat.  Les expert·e·s s'entretiennent avec les membres de la commission d'auto-évaluation selon le programme prévu.  Les expert·e·s externes échangent leurs points de vue pendant le temps laissé libre.  Les expert·e·s s'entretiennent avec la ou le Doyen·ne, éventuellement accompagné·e par des membres du décanat.  Les expert·e·s présentent oralement leurs premières impressions au Décanat, aux membres de la commission d'auto-évaluation et à tout membre du cursus intéressé.	pendant la visite, généralement prévue en novembre-décembre  avant la présentation orale des expert·e·s  à la fin de la visite
RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE	Les expert·e·s externes rédigent leur rapport et le transmettent à la Cellule Qualité.	1 mois après la visite